

**Faire face aux attaques:
Pour que sécurité des prestations rime avec
Stabilité de la cotisation**

Présentation à la Rencontre extraordinaire sur les régimes de
retraite organisée par le SCFP-Québec

Michel Lizée, Service aux collectivités UQAM
SCFP, section locale 1294 (FTQ)

Les régimes de retraite du secteur public et para-public dans l'actualité...

Le Soleil

Le Journal de Québec, 14 novembre 2011, page 2
Le Journal de Montréal, 14 novembre 2011, page 2

500000044membres sous le fax: (514) 350-1800

Québec : Châteauguay : Le régime de retraite pèse lourd

Source : Michel Thibault, Le Soleil de Châteauguay :

Comme c'est le cas dans bien des municipalités, le régime de retraite des employés de la Ville de Châteauguay pèse lourd sur les finances de la



le Journal de Montréal

Mise à jour: 16/11/2011 06:29
Retraites dorées

Les municipalités sonnent l'alarme

Juan-François Cloutier

Les retraites offertes aux employés de la fonction publique municipale, à un âge de plus en plus précoce, risquent d'entraîner des hausses de taxes salées pour les contribuables.

2

Les régimes de retraite du secteur public et parapublic dans l'actualité...

leSoleil

La Voix de l'Est

Publié le 06 décembre 2011 à 05h00 | Mis à jour à 05h00

Régime de retraite de la ville de Granby :
un partage des coûts et des risques

3

LEQUEL ÊTES-VOUS ?

Cochez la bonne case

Avez-vous un fonds de pension en béton qui vous garantit une rente fixe à votre retraite ?
Ou risquez-vous plutôt de devoir continuer à travailler pour subvenir à vos besoins, les de
vos vieux jours ? Alors que les finances publiques sont dans un équilibre grécaire, les
Québécois ont-ils encore les moyens de payer cette retraite dorée à leurs fonctionnaires ?
Inévitablement, c'est un douloureux débat de société qui s'en vient.



LE GAGNANT

Employé du secteur public
Régime de retraite blindé
Prestations déterminées à l'avance,
peu importe l'état de l'économie
Prendra sa retraite plus tôt, avec
des prestations plus élevées



LE PERDANT

Employé du secteur privé
Aucun régime de retraite
ou régimes dont les prestations ne
sont pas indexées à l'inflation
Prendra sa retraite plus tard, avec
des prestations moins élevées

L'attaque contre nos régimes

- « Les gagnants » versus « les perdants »
- Des régimes « blindés » financés par des contribuables qui n'ont pas, eux, de régime de retraite
- Des régimes « Cadillac », trop généreux
- La retraite à 50 ans... et une 2^e carrière
- Des cotisations qui n'arrêtent pas d'augmenter !

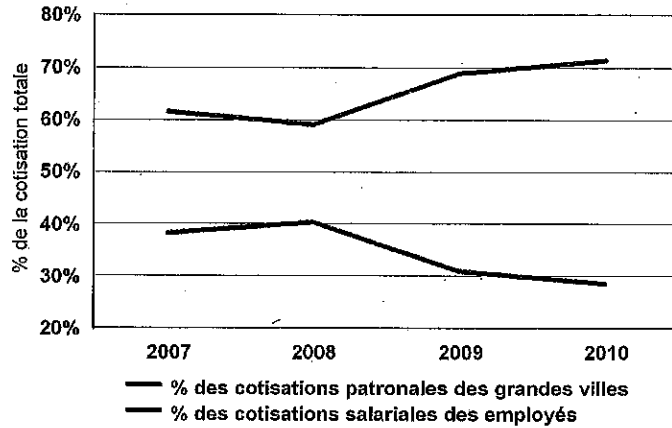
Le message de ceux qui nous attaquent:

Des régimes qui n'auraient pas cessé de s'améliorer

Et qui sont devenus trop généreux .

Il faut réduire les prestations !

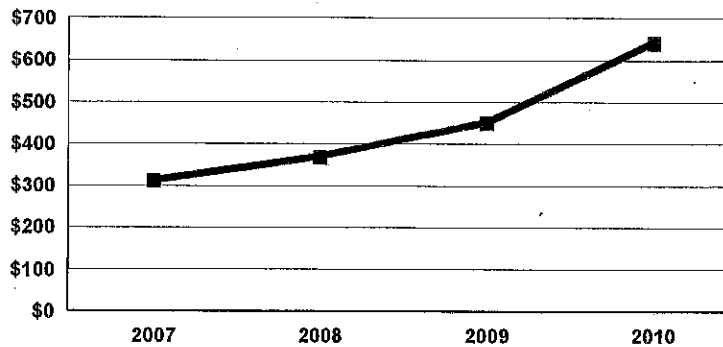
«Les cotisations patronales représentent un % croissant de la cotisation totale ...»



Source: MAMROT

«... au moment même où la cotisation totale explose.»

Évolution et ventilation de la charge comptable des régimes de retraite pour les grandes villes

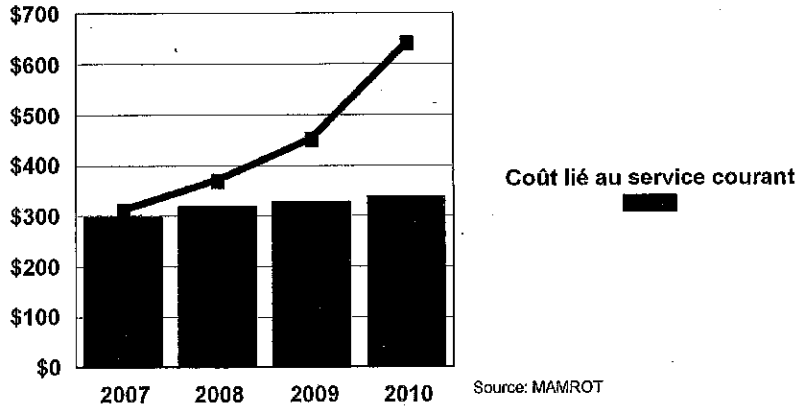


Source: MAMROT

Il faudrait peut-être creuser un peu plus ...

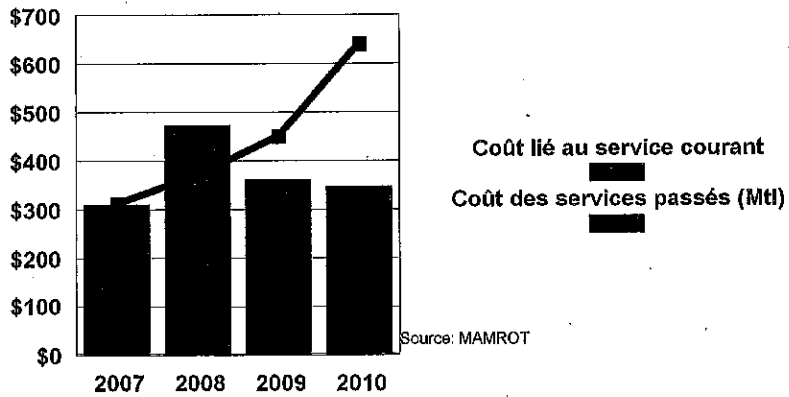
Surprise ! Le coût lié au service courant n'a pratiquement pas augmenté, même si pendant cette période les taux d'intérêt ont diminué...

Évolution et ventilation de la charge comptable des régimes de retraite pour les grandes villes



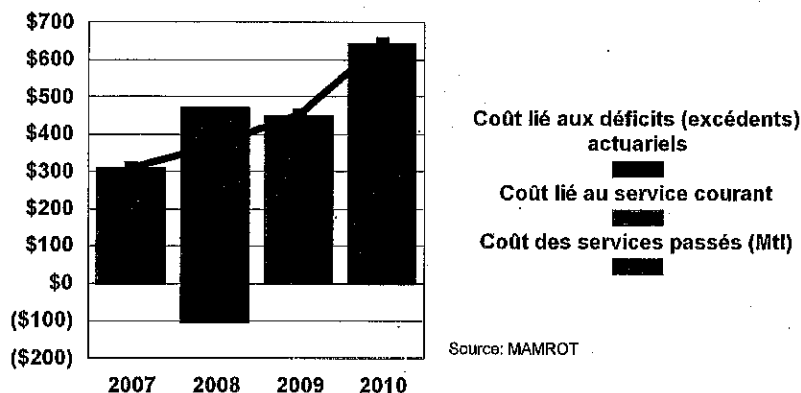
... De plus, la Ville de Montréal a apporté des ajustements comptables (service passé, gains actuariels)...

Évolution et ventilation de la charge comptable des régimes de retraite pour les grandes villes



„ **Mais la grosse différence, c'est le coût lié aux déficits (excédents) qui a fait bondir la cotisation totale**

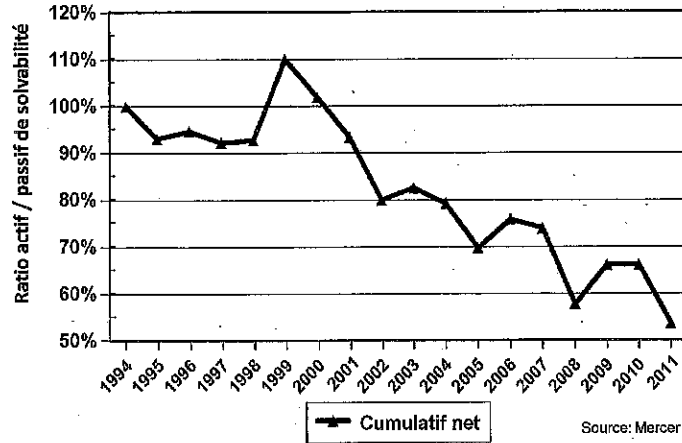
Évolution et ventilation de la charge comptable des régimes de retraite pour les grandes villes



Le défi: mettre en place des mécanismes pour stabiliser la cotisation

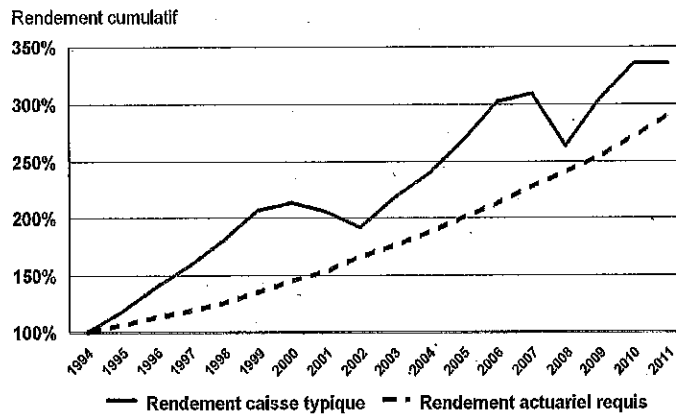
- **Le problème: nos régimes ne sont pas structurés pour absorber les chocs: la cotisation explose dès que ça va mal**
- **Les maires et les media nous demandent de couper nos prestations parce que notre «Cadillac» coûterait trop cher, alors que l'enjeu est d'abord d'installer de bons «amortisseurs» pour passer au travers des hauts et des bas des marchés**

Sur 17 ans, une perte cumulative de 46% au niveau de la solvabilité, essentiellement perdue entre 1999 et 2002, puis en 2008 et 2011 !



La «solvabilité» compare l'actif du Régime à ce qui serait dû aux membres si le régime terminait et qu'il fallait acheter des rentes auprès d'assureurs.

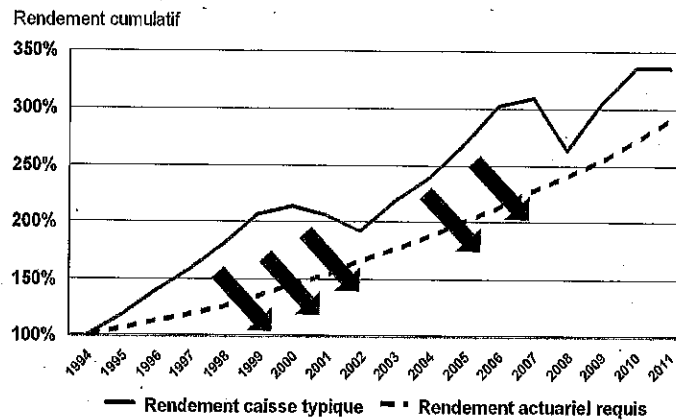
Mais, sur une base de capitalisation, un portrait très différent s'impose



La «capitalisation» compare l'actif du Régime avec la valeur des rentes qui devront effectivement être versées dans le futur aux participants-es.

La caisse typique a une allocation d'actifs 40% obligations canadiennes Univers, 30% actions canadiennes et 30% actions mondiales et a obtenu le rendement des marchés. Le rendement actuariel requis est de l'inflation + 4,5% annuel.

Malheureusement, les surplus des bonnes années ont été mangés par des congés de cotisations et des améliorations aux régimes

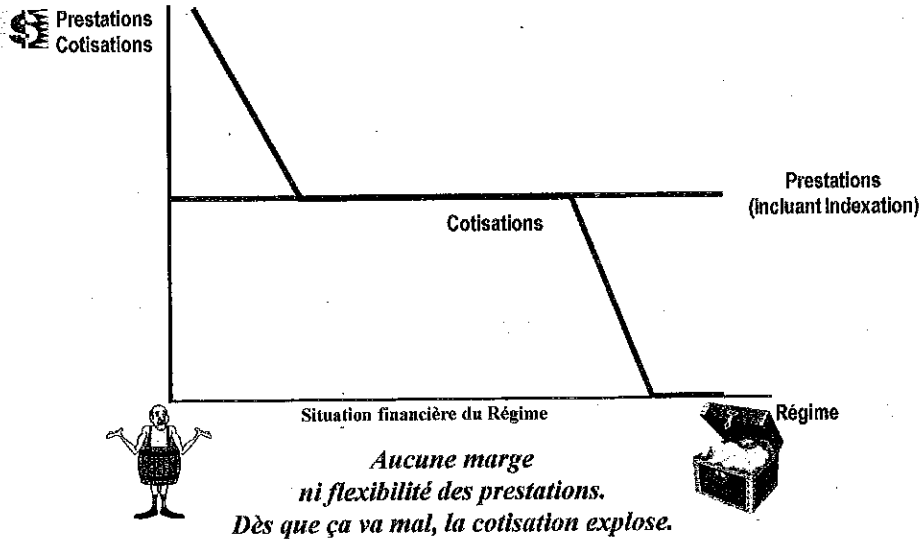


Avoir conservé ces surplus n'aurait pas empêché la crise actuelle du financement, mais elle en aurait fortement atténué l'ampleur

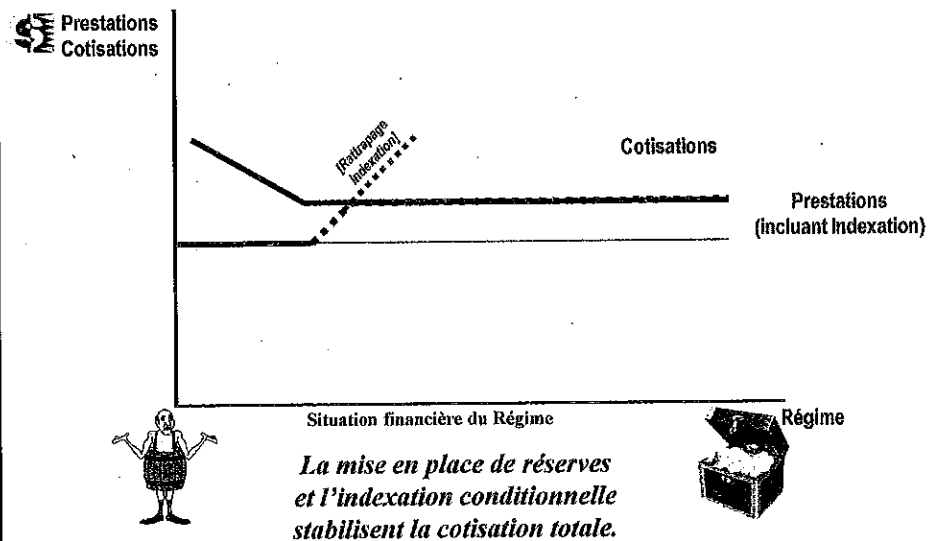
Changer le design de nos régimes pour que sécurité des prestations rime avec stabilité de la cotisation

- Les surplus ont été « consommés » dans des congés de cotisation ou des améliorations au Régime
- Pas de marges ou de prestations flexibles: tout le risque est supporté par la cotisation

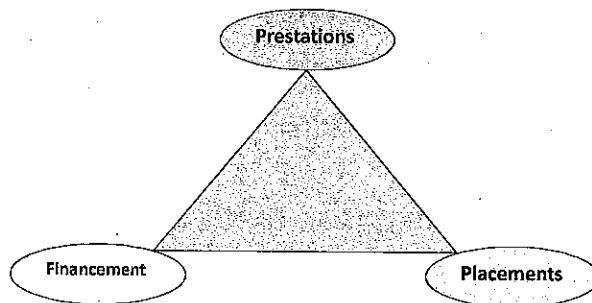
**L'approche du risque dans un PD «traditionnel»:
le risque est supporté par la volatilité de la cotisation.**



**Une gestion du risque visant à concilier sécurité des
prestations et stabilité de la cotisation afin d'assurer la
pérennité du Régime.**



Régimes PD: un enjeu de conception



- Il devrait y avoir adéquation entre les prestations, le financement et les placements pour assurer la sécurité et la pérennité du régime.
- La plupart des régimes n'ont pas de marges ou de flexibilité au niveau des prestations: dans un contexte de régimes matures, dès que ça va mal (mauvais rendements boursiers + bas taux d'intérêt), les déficits et les cotisations explosent.
- La réglementation n'a pas encouragé l'innovation à cet égard, mais certains groupes (universités, municipalités) ont pris des initiatives pour faire rimer sécurité des prestations et stabilité de la cotisation.

18

Des options si notre régime est sous attaque

- **Résister aux demandes patronales** de couper d'abord dans nos prestations
- Ne rien faire n'est peut-être pas une option
- Pour réduire la probabilité de déficit et donc stabiliser la cotisation, négocier des mesures comme:
 - **Mettre en place des marges, des réserves**
 - **Négocier qu'une prestation, l'indexation par exemple, soit financée mais conditionnelle à la situation financière du Régime**
- Pour réduire l'impact financier – *et politique !* – de la hausse de la cotisation patronale en cas de déficit actuariel, négocier un partage du coût de la cotisation d'équilibre en cas de déficit
 - Pas nécessaire de changer le partage actuel du coût du régime pour le service courant
 - Passer à une répartition 50-50 pour l'ensemble de la cotisation (régulière et déficit) **augmente le coût total du régime de 1 à 2%** ainsi que la volatilité de la cotisation en cas de déficit.

19

L'enjeu: la sécurité du revenu à la retraite de nos membres !

- Certains veulent profiter du contexte actuel de déficits pour s'attaquer à notre sécurité du revenu à la retraite
- Être proactifs, ne pas se mettre la tête dans le sable
- Tout changement devra être négocié à la table de négociation: NON à toute approche par décret ou législation par-dessus notre tête
- La sécurité du revenu à la retraite, une question de dignité, de droits et... de solidarité

20